



CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MAI 2019 A 20 H

Conseillers présents : Daniel BÉGUET, Valérie BERNARD, Jean-Claude MONTEYREMAR, David RENAUD, Serge BOURDIN, Christine CHURY, Laure DE FILPO, Pascal HENRY, Marie-Jo LADREYT, Aurélie LECUYER, Michèle MIGNEROT, Roger ROBIN, Denise VOLLAT

Conseiller excusé : Christophe SECRET (donne pouvoir à Valérie BERNARD)

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures en présence des conseillers énumérés ci-dessus.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 29 MARS 2019

Le Conseil Municipal approuve, à 14 voix POUR, le compte-rendu de la séance du 29 mars 2019.

2 – BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE - DÉLIBÉRATION

La 1ère Adjointe précise que suite à la prise en charge du budget principal par les services de la Trésorerie ? une décision modificative est nécessaire.

En effet, en ce qui concerne la section de fonctionnement, les dépenses affectées au compte 6554 ont été transférées au 65541 par les services de la Trésorerie.

Après étude des éléments, le Conseil Municipal, approuve, à 14 voix POUR, la décision modificative pour le Budget Principal.

3 – BUDGET RESTAURANT SCOLAIRE : DÉCISION MODIFICATIVE - DÉLIBÉRATION

La 1ère Adjointe précise que suite à la prise en charge du budget du Restaurant Scolaire par les services de la Trésorerie une décision modificative est nécessaire.

En effet, en ce qui concerne la section de fonctionnement : le compte 65888 n'étant pas alimenté et celui-ci correspondant aux arrondis du prélèvement à la source, il est nécessaire de prévoir des crédits à ce compte.

De plus, une facture arrivée tardivement, et concernant des travaux pour la mise en accessibilité du Restaurant Scolaire nécessite de prendre une décision modificative.

Après étude des éléments, le Conseil Municipal, approuve, à 14 voix POUR, la décision modificative pour le Budget du Restaurant Scolaire.

4 – INSCRIPTION D'ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE AU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR) - DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire expose que le projet de création d'un réseau de sentiers de randonnée menée par la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain est en cours de réalisation.

Après une phase de concertation, dans le cadre de ce projet intercommunal de développement de la randonnée, il est proposé et porté à la connaissance du Conseil Municipal les chemins de la commune susceptibles d'être inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), dont l'élaboration revient au Département. Les chemins concernés pour la Commune sont « Les Bords du Rhône », « Le circuit de Cuny » et « Le chemin pédestre à destination de MONTAGNIEU ».

Après étude du dossier, le Conseil Municipal émet, à 14 voix POUR, un avis favorable aux propositions de sentiers à inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) sur le territoire communal et autorise la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain à demander au Département l'inscription au PDIPR.

5 – RESTAURANT SCOLAIRE : CONTRAT DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ – DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire informe qu'EDF Collectivités propose à la Commune de signer un nouveau contrat pour la fourniture d'électricité du Restaurant Scolaire.

La proposition est basée sur un volume global annuel estimé à 15 341 Kwh et ce pour une durée de trente-six mois avec un prix fixe.

Après étude de la proposition d'EDF Collectivités, le Conseil Municipal autorise, à 14 voix POUR, le Maire à signer le contrat.

6- Questions et informations diverses

6-1 Avancement des dossiers suite aux décisions prises lors du vote des budgets

Budget Principal

- Mise en accessibilité du bâtiment de la Mairie : Les avis d'appels d'offre n'ont, pour l'instant, pas été lancés.
- Groupe scolaire : Le devis pour l'acquisition de huit ordinateurs a été validé.
- Mise en accessibilité du bâtiment de La Poste : Le devis a été validé.
- Cœur de Village : Acquisition éventuelle d'une propriété. Le service France Domaines a été contacté. Les services d'ENEDIS seront consultés pour connaître la démarche à suivre pour le dépôt de la potence située sur la propriété.
- Démolition de la propriété communale située à l'angle de la Grande rue et de la rue du Centre : Les services de France Télécom seront contactés
- pour connaître la démarche à suivre pour le dépôt de la potence située sur la grange.
- Signalétique directionnelle : La réflexion (implantation des panneaux, choix des panneaux, couleurs) se poursuit.
- Groupe scolaire : Mise en place d'un Plan de Prévention et de Mise en Sûreté. Le devis a été validé.
- Diagnostic pour la Défense Extérieure Contre l'Incendie : l'étude est en cours.

Budget Eau et Assainissement

- Diagnostic du système d'assainissement collectif : l'étude est en cours.

6-2 Feu d'artifice

Le feu d'artifice aura lieu le samedi 20 juillet 2019. Cette année, le thème sera « Queen ».

Des contacts ont été pris avec des associations de secourisme. Pour l'instant, certaines associations ont répondu négativement en raison de leurs faibles effectifs.

6-3 Rencontre en Mairie

Suite à l'article paru dans la presse locale sur les vols commis dans les commerces, une rencontre avec Madame la Sous-Préfète, les services de la Gendarmerie, les commerçants aura lieu en mairie le lundi 20 mai 2019 à 18 heures.

6-4 Déploiement des compteurs communicants et proposition de présentation

Dans le cadre du déploiement des compteurs communicants, ENEDIS propose de faire une présentation de ce compteur lors d'un prochain conseil municipal.

Le déploiement de ces compteurs pourrait intervenir au mois de septembre 2019. Sur la Commune, 691 compteurs seraient concernés.

6-5 Cérémonie du 8 Mai

Le départ du défilé se fera de la place de la Mairie à 11 heures. A l'issue de la cérémonie au Monument aux Morts, un vin d'honneur sera servi à la salle d'animation rurale.

6-6 Distribution de prospectus

Il est rappelé que des prospectus sont à distribuer dans les prochains jours : un concerne la réunion d'informations organisée par l'Association Citoyenne pour les Energies Renouvelables de la Plaine de l'Ain (ACERPA), l'autre document concerne les modifications apportées notamment pour le ramassage des ordures ménagères.

6-7 Ain Bugey Valromey Tour

Le départ de la 1ère étape de la course cycliste Ain Bugey Valromey Tour se déroulera sur la Commune, il aura lieu le jeudi 11 juillet 2019. Des arrêtés de circulation et d'interdiction de stationnement seront pris.

6-8 Élections européennes

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019. Les permanences de ce scrutin sont définies.

6-9 Projet de prolongation de la concession du Rhône

L'État souhaite prolonger la concession d'aménagement et d'exploitation du Rhône confiée à la Compagnie Nationale du Rhône. Une concertation préalable est organisée du 19 avril 2019 au 30 juin 2019.

Une réunion organisée par l'État a eu lieu à MONTALIEU-VERCIEU. Au cours de cette réunion, il a été précisé que la concession actuelle se terminant en 2023, celle-ci serait prolongée jusqu'en 2041. Le projet de prolongation prévoit en outre un programme d'études et de travaux supplémentaires que le concessionnaire est obligé de mener à bien.

6-10 Sentier d'interprétation sur la base de loisirs du Point Vert

Le piquetage du parcours pour les vététistes aura lieu le lundi 13 mai 2019 à 10 heures.

6-11 Bibliothèque

Les bénévoles demandent la mise à disposition d'une pièce située dans le bâtiment de la Bibliothèque. Le Conseil Municipal donne son accord, des travaux d'isolation seront nécessaires.

Les bénévoles signalent un dysfonctionnement du chauffage, une entreprise d'électricité sera contactée.

Une formation pour les bénévoles de la Bibliothèque aura lieu le lundi 27 mai 2019 dans les locaux communaux, les repas seront pris en charge par la Commune.

6-12 Stationnement devant le Groupe Scolaire

Afin d'éviter le stationnement des véhicules le long de la route, des figurines en carton ont été mises en place par les enfants fréquentant le Centre de Loisirs pendant les vacances de Printemps.

6-13 Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain

Dans le cadre de l'extension éventuelle de la Zone d'Activité Économique du Poutier, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain souhaiterait acquérir des terrains à l'entrée Nord de la Commune. Des courriers ont été transmis aux propriétaires de parcelles.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

Mardi 18 juin 2019 à 20 heures

